



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



146^e ASSEMBLÉE DE L'UIP
المنامة، البحرين
MANAMA, BAHREÏN
11-15 MARS 2023 - ١٥-١١ مارس ٢٠٢٣

146^e Assemblée de l'UIP

Manama (11-15 mars 2023)

Réunion-débat sur la solidarité parlementaire avec les parlementaires en danger

Mardi 14 mars, 15 h 00-16 h 30
Grand Hall E

Note d'orientation

Contexte et objectifs

Chaque année, de nombreux parlementaires partout dans le monde font face à des violences, à des mauvais traitements, ou sont même tués. Le [Comité des droits de l'homme des parlementaires](#) de l'UIP a pour objectif de les protéger et de les défendre. Seul mécanisme international doté d'un tel mandat, il a fait ses preuves en matière d'[assistance concrète](#) aux parlementaires qui sont victimes de violences.

Le travail du Comité repose sur le principe de la solidarité parlementaire. Cette approche est fondée sur la conviction que les parlements et leurs membres peuvent apporter une aide substantielle à leurs collègues en danger, où qu'ils se trouvent. Le Comité cherche donc à s'assurer le concours des Parlements membres de l'UIP et de leurs membres pour parvenir à un règlement satisfaisant des cas dont il est saisi et pour stimuler l'action parlementaire en vue de promouvoir ces solutions.

Lors de cette réunion-débat, des parlementaires de toutes les régions du monde auront l'occasion de partager des exemples de bonnes pratiques de solidarité parlementaire à la suite des appels lancés par l'UIP et son Comité des droits de l'homme des parlementaires. Ces initiatives seront mises en avant dans l'espoir qu'elles inspirent d'autres parlementaires.

La séance permettra également aux participants de mieux comprendre ce qu'implique la solidarité parlementaire et comment mettre en pratique ce concept. Les participants découvriront les mesures concrètes prises par leurs pairs pour aider les parlementaires en danger et apprendront comment faire connaître ces efforts, notamment en faisant rapport à l'UIP.

À la fin de la séance, les participants intéressés auront la possibilité de laisser leurs coordonnées en vue de rejoindre le réseau des "Amis du Comité des droits de l'homme des parlementaires", afin d'être régulièrement informés sur les cas en cours, les appels à l'action et les initiatives exemplaires de solidarité parlementaire.

Déroulement de la séance

La séance sera composée de quatre volets :

- 1. Allocution d'ouverture par le Président du Comité des droits de l'homme des parlementaires et témoignages de victimes (15 h 00-15 h 15)**

Le Président du Comité souhaitera la bienvenue aux participants et présentera brièvement le concept de solidarité parlementaire. Les participants entendront ensuite de brefs témoignages de parlementaires victimes de violations des droits de l'homme ou de membres de leur famille, lesquels mettront ainsi en lumière la dimension humaine du travail du Comité.

F

#IPU146

2. Réunion-débat (15 h 15-15 h 45)

Les participants découvriront des exemples concrets de solidarité parlementaire présentés par des parlementaires de différentes régions.

3. Débat ouvert (15 h 45-16 h 15)

Les participants auront l'occasion d'échanger avec les intervenants, de présenter des exemples d'initiatives prises dans leur pays à la suite des décisions de l'UIP sur des cas de violations de droits de l'homme et de mettre en avant les difficultés rencontrées dans ce domaine. Les participants pourront également formuler des recommandations sur la manière dont l'UIP, le Comité et son secrétariat peuvent améliorer les pratiques existantes et contribuer plus efficacement au règlement satisfaisant des cas soumis au Comité.

4. Conclusions (16 h 15-16 h 30)

Les intervenants répondront aux questions et aux commentaires des participants, et le Président du Comité formulera de brèves observations finales.

Participation

La réunion-débat est ouverte à tous les délégués inscrits à la 146^e Assemblée de l'UIP.

Langues

L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, français, arabe et espagnol.